

On espère que ces infos arriveront jusqu'en Meurthe et Moselle ???

Politique | Grand Est

Abbaye des Prémontrés : Anticor s'interroge

L'association Anticor s'interroge sur les subventions accordées par le conseil régional Grand Est au conseil d'administration du centre culturel de l'abbaye des Prémontrés (Pont-à-Mousson). Valérie Debord et Henry Lemoine, présidente et vice-président de la structure, tombent des nues et protestent de leur bonne foi.

Valérie Debord lors de la réunion de la commission permanente du Conseil régional Grand Est. Photo DNA /Michel FRISON

« Pour moi, Valérie Debord [également vice-présidente du conseil régional du Grand Est, NDLR] est en situation de conflit d'intérêts. Sa défense, comme celle d'Henry Lemoine [conseiller régional et maire (LR) de Pont-à-Mousson, NDLR] consiste à dire qu'ils ont été nommés là par la région Grand Est, mais s'ils sont respectivement présidente et vice-président du conseil d'administration du centre culturel de l'abbaye des Prémontrés, ils ne peuvent pas solliciter des subventions de la région Grand Est, qu'ils votent ensuite en tant qu'élus régionaux [en février dernier, le conseil régional a approuvé en commission permanente le versement de 450 000 euros en faveur de la programmation 2019 du centre culturel, NDLR]. C'est complètement ridicule – et ça laisse désirer au niveau éthique. Il s'agit d'une totale confusion des rôles. »

Ainsi parle Marcel Claude, référent départemental de l'association Anticor pour la Meurthe-et-Moselle.

Le parquet de Nancy a ouvert une enquête préliminaire

Plus grave, Anticor estime que cette subvention de 450 000 euros est « hors de proportion avec le coût réellement engagé par les Prémontrés pour produire leur programme ».

Réagissant aux multiples signalements qu'Anticor lui a adressés depuis au moins 18 mois, le procureur de la République François Perain a récemment ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire, laquelle est toujours en cours. Pour le reste, le magistrat, contacté en début de semaine, se retranche derrière le devoir de réserve : « Alors que les conclusions de l'enquête ne sont pas connues et que les faits dénoncés apparaissent pour la plupart très anciens, une communication apparaît prématurée. »

Valérie Debord et Henry Lemoine, quant à eux, tombent des nues en découvrant les griefs d'Anticor, d'autant qu'ils ignoraient l'existence de l'enquête préliminaire décidée par le parquet nancéen.

Valérie Debord s'indigne : « Je ne prends évidemment jamais part aux votes qui ont trait aux Prémontrés, quand le sujet est évoqué en plénière ou en commission permanente ! Pourquoi jeter ainsi l'opprobre sur des élus ? C'est très désagréable ! »

« Je découvre toute cette histoire, et je ne vois pas ce qu'il y a de compromettant dedans, philosophe de son côté Henry Lemoine. Et puis, sur le fond, il faudra bien un jour que les législateurs de ce pays se penchent sur une anomalie. D'un côté, on nous fait obligation, à

nous, élus locaux, de siéger ès qualités dans un certain nombre d'organismes publics et de l'autre, on nous interdit ensuite de prendre part aux votes... »

